

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 12
Date de convocation 08/04/2022
Date d'affichage 18/04/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20220414-2022-04-D05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2022

Publication : 27/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès CRESPEL, Jean-Noël LEPAGE, Rachel FAVEAUX, Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Pascal LEPAGE, Yvon PERIDON, Julien FABER, Frédérique SERRÉ

Absent non excusé : Richard CURTO PEREZ

Absents excusés : Magali PLATAT, Raoul PURSON, Esperanza LULLO donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Frédérique SERRÉ,

Rachel FAVEAUX est nommée secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021
2022-04-D05

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,
Constatant que le compte administratif 2021 présente les résultats suivants :

	Résultat CG2020	Virement à la SF	Résultat de l'exercice 2021	Résultat cumulé au 31/12/2021	Restes à réaliser 2021	Solde des restes à réaliser	A prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	38 542.12 €		230 502.22 €	269 044.34 €	D 903 658.00 € R 599 553.00 €	- 304 105.00 €	- 35060.55 €
FONCT	833 778.29 €	459 037.88	392 118.04 €	766 858.45 €			766 858.45 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	766 858.45 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	35 060.66 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	269 044.34 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	731 797.79 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.